



Syndicat des Hospitaliers de Dieppe

Poste 7594. cgt@ch-dieppe.fr

Pour vos revendications. Indépendant de la Direction.

Après les annonces du Président, la Sécu en danger, l'hôpital menacé !

Le Président, du MEDEF, interviewé dans le Monde le 5 janvier affirmait : « *la protection sociale c'est environ 650 milliards d'euros de dépense par an. Il y a 2 postes qui pèsent sur le travail de manière absurde : la famille et la maladie. La famille c'est 36 milliard d'euros qu'il faut transférer* ».

Le Président des patrons se permet de dire que le financement, de la branche famille et de la branche famille de la Sécu, est **absurde** !

Il serait absurde, selon ce grand Monsieur, que les salariés aient une Caisse de Sécu pour se soigner, pour pouvoir élever leurs enfants...

Plus grave : le 2^{ème} **Président**, Hollande, le 14 janvier, annonçait : « *Le 1^{er} chantier, c'est la poursuite de l'allègement du coût du travail... Je fixe un nouvel objectif, c'est que d'ici 2017, pour les entreprises et pour les travailleurs indépendants, ce soit la fin des cotisations familles. Cela représente 30 milliards de charges* ».

On a bien compris : Le patronat veut garder dans ses poches les 36 milliards versés à la branche famille.

C'est du vol ! Du vol pur et simple.

Parce que la Sécu (avec ses 4 branches) est à nous, les salariés.

La Sécu est à nous

Depuis sa création en 1945, la Sécu est financée sur les salaires. Les employeurs ont obligation de verser une partie du salaire à la Sécu : Cela apparaît sur la fiche de paie qui fait état de ce qui nous est dû.

Avec cet élément du salaire (part dite salariale comme part dite patronale) mise dans le pot commun de la Sécu, les salariés, leurs familles peuvent faire face à la maladie, à la vie familiale, à la retraite, sans être plongés dans la misère.

Mais les employeurs demandent depuis longtemps de diminuer ou de supprimer la partie du salaire qui va à Sécu. Et Hollande annonce qu'il va répondre positivement.

C'est un danger mortel pour la branche famille et pour la Sécu.

Pour les salariés ce serait la quadruple peine :

- **Vol de 36 milliards sur les salaires**
- **Diminution des prestations famille.**
- **Hausse des impôts.**
- **Economies brutales sur la branche maladie pour compenser partiellement.**

Coupes dans la Sécu = nouvelles coupes dans les hôpitaux.

On entend dire par le **Président** qu'il y aurait trop de dépenses, des « abus et des excès » pour la branche maladie.

Nous ne devons pas vivre dans le même monde : La semaine dernière encore 22 patients, souvent âgés n'avaient pas trouvé de chambre dans l'Hôpital de Dieppe. Ils ont du être gardés aux Urgences et dormir dans le couloir ou dans des boxes. Et dans tous les services il y a surcharge de travail, et manque de personnel.

Nous ne laisserons pas faire la destruction de la Sécu.

Avec l'Union Générale de Fédérations de Fonctionnaires CGT nous exigeons :
« Le maintien des cotisations patronales pour la branche famille, partie intégrante de notre salaire et l'annulation de la décision gouvernementale concernant le transfert des cotisations ».

La CGT appelle à une journée de mobilisation et de grèves le 6 février.

Pour les soins, il faut 8 heures !

Au CH Dieppe, la Direction raconte que les roulements seront revus après les municipales. On demandera aux agents de travailler 12 jours de plus (12 RTT en moins) comme cela est déjà imposé en chirurgie.

Il s'agit des trames en 7h30 qui ne permettent pas de faire tous les soins : Nous réaffirmons qu'il faut stopper cela.

La Direction nous avait dit que c'était une « expérimentation », il est temps de tirer toutes les leçons de cette expérimentation négative pour les soins, et revenir en 8 heures en Chirurgie.

La Direction a parlé d'*expérimentation*, alors il faut une évaluation et la possibilité de revenir à ce qui marchait mieux !

La CGT cherchera toute possibilité de négociation pour rétablir le protocole de 2002 toujours valable.

Nous n'acceptons pas que le personnel soit pressuré parce que les exonérations patronales asphyxient la Sécu et le budget des hôpitaux.

S'il faut la grève pour être entendus nous y sommes prêts !

Avant, pendant, après les élections municipales, nous voulons le maintien des RTT et le retour au protocole de 2002 pour la chirurgie.

